

# Accès interdit par Saint-Philippe

L'éruption se poursuit avec une intensité qui ne faiblit pas. Si le spectacle est magnifique, le danger n'en reste pas moins menaçant. Une éruption hors enclos est toujours envisagée, et un effondrement du Dolomieu n'est pas à exclure. Face à l'éventualité d'avoir à évacuer le village du Tremblet, le préfet a décidé d'interdire l'accès du Tremblet aux non-résidents.

Du belvédère aménagé sur le bord du rempart du Tremblet, accessible hier encore par le sentier aménagé par l'ONF à partir du chemin du Vieux Port, les visiteurs se succèdent pour admirer le spectacle. Une coulée très fluide, ponctuée de cascades de lave écartée, dévalant très rapidement la pente pour se jeter dans l'océan d'où jaillissent des panaches blancs. Hier matin la plate-forme basaltique avait déjà gagné du terrain sur la mer.

Les randonneurs sont également nombreux à se presser à la barrière installée à une centaine de mètres de la coulée qui a traversé la RN2, juste après la ravine Criai. Ceux qui ont eu la chance d'y être vers 13 h hier ont pu assister à l'élargissement de la coulée d'une centaine de mètres. Un bras de la coulée a en effet traversé la RN2, côté Saint-Philippe, embrasant encore un peu plus la forêt sur son passage.

Un spectacle auquel n'auront plus accès les visiteurs puisque face au risque d'une éruption

hors enclos la préfecture a décidé d'interdire l'accès aux coulees du côté de Saint-Philippe. Seuls quelques privilégiés, comme les agents de l'ONF, ont donc pu assister hier en fin d'après-midi à l'apparition d'une nouvelle fontaine de laves très active à environ 350 m d'altitude.

## Térmor et sismicité importants

Hier l'observatoire constatait une augmentation importante du térmor (qui aurait doublé depuis la veille) ainsi qu'une sismicité toujours très importante, mais toujours au sommet, avec des séismes de magnitude 2 environ toutes les heures, suivis de nombreuses autres plus petites.

Le magma qui était sorti à 2000 m d'altitude vendredi dernier est ressorti lundi à 500 m d'altitude. « Le risque c'est qu'il ressorte à plus basse altitude entre la pointe du Tremblet et la Pointe de la Table », souligne Philippe Kowalski. Le directeur technique de l'observatoire qui

était sur le terrain hier après-midi précise qu'un capteur supplémentaire a été mis en place au phare de Saint-Philippe, mais hier après-midi aucun signe d'une éruption hors enclos n'avait été enregistré.

L'autre risque concerne un éventuel effondrement du Dolomieu. « L'activité sismique est très soutenue à l'aplomb du sommet. En 1986 il y avait eu un effondrement vertical, là on ne sait pas car c'est un événement que l'on n'a jamais vu. S'il y a un effondrement de grande ampleur et si c'est suffisamment profond pour atteindre la nappe phréatique, il pourrait y avoir une explosion », dit-il en rappelant qu'un tel scénario s'est déjà produit au 19<sup>e</sup> siècle. « Un bateau au large de Sainte-Rose avait eu plein de cendres sur le pont », rappelle-t-il.

## Spectacle côté Sainte-Rose

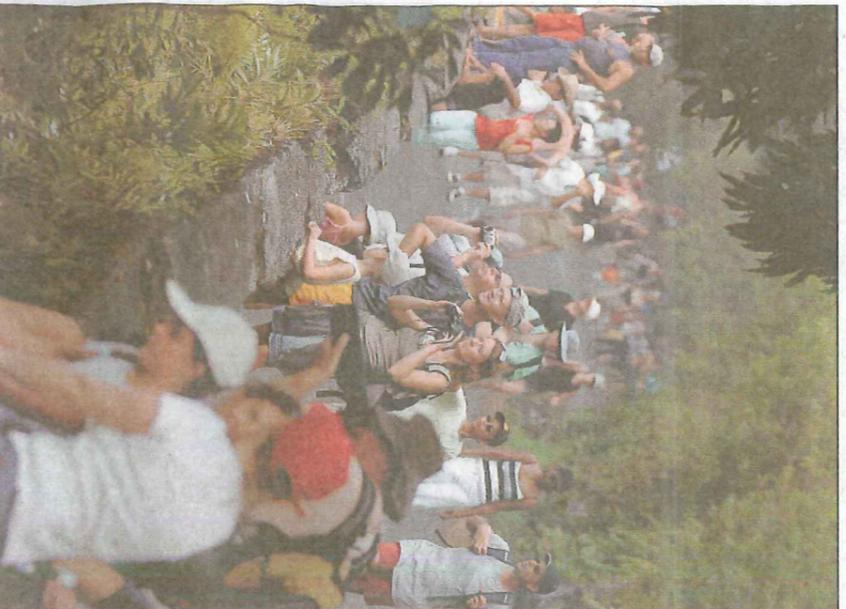
Toujours est-il que pour l'heure le risque d'éruption hors enclos est celui qui constitue une menace pour les habitants du Tremblet, et pour le public se rendant sur le site. La circulation est donc désormais interdite, aux véhicules et aux piétons, à partir du chemin Takamaka (PK8,7), et un premier barrage filtrant a été installé hier soir à Mare Longue.

Pour assister au spectacle il faut donc désormais passer par Sainte-Rose où l'accès à l'enclos est possible aux véhicules et aux piétons. Mais la circulation sur la RN2 est interdite aux véhicules à partir du PK 80 dans le sens Nord-Sud, et le stationnement sera organisé côté mer avant ce point. Quant au



Patrick Georget

Hier vers 13h un nouveau bras de coulée a traversé la RN2, élargissant la première coulée.



Les spectateurs étaient nombreux hier encore au Tremblet, mais aujourd'hui l'accès n'est plus possible.

## PC activé à la Mer Cassée

Dès hier matin à la mairie de Saint-Philippe tout était mis en œuvre pour parer à une éventuelle évacuation des habitants du Tremblet. « Je suis en train de faire une liste des familles à évacuer. Il y a 350 à 400 personnes sur le Tremblet », dit Jean-Mary Payet, 4<sup>e</sup> adjoint.

« On mettra tous les moyens nécessaires avec les pompiers, la gendarmerie, les services techniques. Le SDIS prendra en charge les personnes ayant des difficultés à se déplacer et nous évacuons, avec un bus de 16 places, quatre minibus de 9 places et quatre double cabines de 7 places les personnes valides avec leurs biens précieux. Si besoin nous pouvons disposer d'un camion de 19 tonnes

pour transporter du matériel », ajoute-t-il en espérant qu'il n'y aura pas trop de difficultés pour que les gens quittent leur domicile en cas de nécessité. Selon lui il faudra deux à trois heures pour évacuer tout le quartier.

Un quartier qui n'est pas classé en zone à risque, et dont les habitants qui avaient tout perdu en 1986 sont restés sur place. « Comment priver la population de ses parcelles foncières privées alors que nous n'avons pas de foncier ailleurs ? Et ici c'est constructible depuis toujours », souligne Jean-Mary Payet.

Faute de pouvoir se rendre à la réunion qui s'est tenue hier après-midi à la préfecture, les élus de Saint-Philippe ont tenu

## Pas de navette

Lors de la coulée de 2005, la Cirest avait mis en place un système de navettes entre le champ de foire de Piton Sainte-Rose et le site en question. Système qui, selon Jean-Marie Virapoulé, avait permis de transporter quelque 5 000 personnes en un samedi, moyennant un euro par voyageur.

Hier, le président de la Cirest a donc proposé ses services au préfet... qui a poliment refusé. « Pas totalement convaincu », Jean-Marie Virapoulé reconnaît néanmoins que les conditions ne sont pas les mêmes : une coulée

avec les différents services concernés : DDE, pompiers, gendarmerie, observatoire... « Nous avons ainsi pu avoir un éclairage technique pour les dispositions à prendre », précise Hugues Salvan à l'issue de cette réunion. Ainsi un PC de crise a été activé dès 18 h hier à la salle de la Mer Cassée à Mare Longue.

Une heure avant les gendarmes commençaient à évacuer les randonneurs, la préfecture ayant décidé de fermer l'accès à la coulée du côté de Saint-Philippe afin de juguler le flot de véhicules. « L'éruption peut avoir lieu n'importe où, même en aval de la route nationale, et on ne sait pas maîtriser les délaits », souligne le maire. Il

plus proche de Saint-Philippe et, surtout, une marche d'approche (4,5 kilomètres) bien plus épineuse.

P.E.

« Le préfet préfère conserver l'option d'un accès libre au site pour tous les véhicules. J'en prends acte », commente Jean-Marie Virapoulé qui a promis de faire le point, vendredi soir, avec le préfet. En clair, si le spectacle se poursuit et que les voitures s'entassent le long de la RN2, le président de la Cirest sortira de sa poche l'option navette pour le week-end. Et le préfet dira peut-être oui...

s'agit donc de pouvoir réagir le plus rapidement possible si cela se produisait. Plusieurs centres d'hébergement sont prévus : au gymnase, à la salle de la Mer Cassée, à la Maison de quartier du Baril et si besoin au Case de Basse-Vallée.

Au PC de la salle de la Mer Cassée une permanence de la mairie, des gendarmes et des pompiers est physiquement assurée « en liaison téléphonique avec la sous-préfecture et l'observatoire », précise Hugues Salvan en ajoutant que l'ONF organise une cellule d'observation. Ainsi des rondes sont organisées depuis hier soir sur le poste d'observation de Takamaka. Hier soir donc on se préparait ici à toute éventualité.



L'Observatoire de l'air a enregistré en différents points de l'île des taux de dioxyde de soufre supérieurs au seuil d'alerte.

## GROS PLAN

LA POSTE FAIT FORT. On connaissait la réactivité des tee-shirts Pardon et autres concurrents. Mais cette fois, c'est la Poste qui fait fort... Demain sort en effet dans tous les bureaux de poste de l'île un lot de dix enveloppes pré-affranchies représentant la dernière éruption du piton de la Fournaise et intitulées « Volcan la pété ». Ces enveloppes, disponibles également auprès des facteurs, seront en vente en avant-première, cet après-midi, dans les bureaux de poste de Saint-Pierre et de la Ravine-des-Cabris. Une façon en envoyant votre courrier de donner l'envie à votre correspondant de découvrir ou de redécouvrir la destination Réunion.

Le Quotidien 05/04/07